



HAL
open science

Les régions de l'Arctique entre États et sociétés

Camille Escudé-Joffres

► **To cite this version:**

| Camille Escudé-Joffres. Les régions de l'Arctique entre États et sociétés. 2019. <hal-04311866>

HAL Id: hal-04311866

<https://hal.science/hal-04311866v1>

Submitted on 13 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

Les régions de l'Arctique entre États et sociétés

Les régions de l'Arctique ont en commun des aspects climatiques, la présence de populations autochtones, et une marginalisation par rapport aux pouvoirs centraux, reposant longtemps sur une domination de type colonial. Cependant, les effets du changement climatique, les liens politiques à la capitale, et le degré de représentation des autochtones sont variables selon les régions. Face aux défis économiques et environnementaux, les héritages du passé et les choix à faire aujourd'hui diffèrent également.

Sommaire

1. Des régions arctiques diversifiées en cours de recomposition sous l'influence du changement climatique
2. Des régions diversement affectées par les changements géoéconomiques
3. Questions de géopolitique à toutes les échelles

[Bibliographie](#) | [citer cet article](#)



C. Escudé, 2017

Figure 1. La Ville de Tromsø dans l'Arctique norvégien, à 13h en janvier. Cliché : Camille Escudé-Joffres, 2017.

L'Arctique n'est pas une des cinq régions retenues par les Nations-Unies **dans leur division du monde**. Dans le découpage de l'ONU, les régions arctiques sont divisées entre Amérique, Asie et Europe, remettant en cause une possible unité de l'Arctique. À première vue en effet, les régions arctiques s'appréhendent bien davantage en termes de diversité que d'unité : diversité politique, sociale, économique, culturelle, géographique, climatique. Quelle unité entre Mourmansk, ville industrielle de la mer de Barents qui compte plus de 300 000 habitants, et une communauté inuite du Nunavut de quelques dizaines d'habitants ? À y regarder de plus près cependant, les régions arctiques possèdent des caractéristiques communes : au-delà des conditions proprement climatiques sur lesquelles nous reviendrons, ce sont des territoires très peu denses, colonisés récemment, éloignés à présent des centres économiques et politiques,

dont les populations notamment autochtones connaissent souvent des situations sociales de crise.

Réfléchir aux régions de l'Arctique au pluriel invite tout d'abord à penser l'Arctique pour lui-même, alors que cette partie du monde a tant été décrite de l'extérieur. Cependant, il est impossible aujourd'hui d'ignorer les acteurs et les logiques externes à l'œuvre en Arctique, ne serait-ce que parce qu'une grande partie reste aujourd'hui encore sous dépendance économique de leurs capitales du « sud » et du reste du monde. À cela s'ajoute que depuis une trentaine d'années, les régions arctiques ont fait face à de grands bouleversements. Victimes visibles du changement climatique, elles ont connu un coup de projecteur médiatique en raison de toutes les opportunités économiques et commerciales supposément engendrées par la fonte accélérée des glaces : possibilité de routes maritimes internationales, zones de pêche élargies, ressources minérales et d'hydrocarbures. Ces enjeux éveillent l'intérêt des États du monde entier, interrogeant les limites de la région, ainsi que la place des acteurs nationaux et locaux, y compris autochtones, dans les décisions qui les concernent.

Il s'agira dans cet article de comprendre les éléments de différenciation régionale de l'Arctique et de ses populations dans un contexte de changements environnementaux et géopolitiques. Nous reviendrons dans un premier temps sur les changements climatiques et environnementaux qui affectent de manière différente les régions de l'Arctique. Dans un deuxième temps, nous analyserons comment l'irruption de la mondialisation dans les hautes latitudes affecte les régions de l'Arctique. Enfin, nous reviendrons sur les questions de géopolitique à toutes les échelles engendrées par la perception accrue de l'importance des ressources arctiques : dans un contexte d'intérêt international, qui doit décider pour les régions arctiques ?

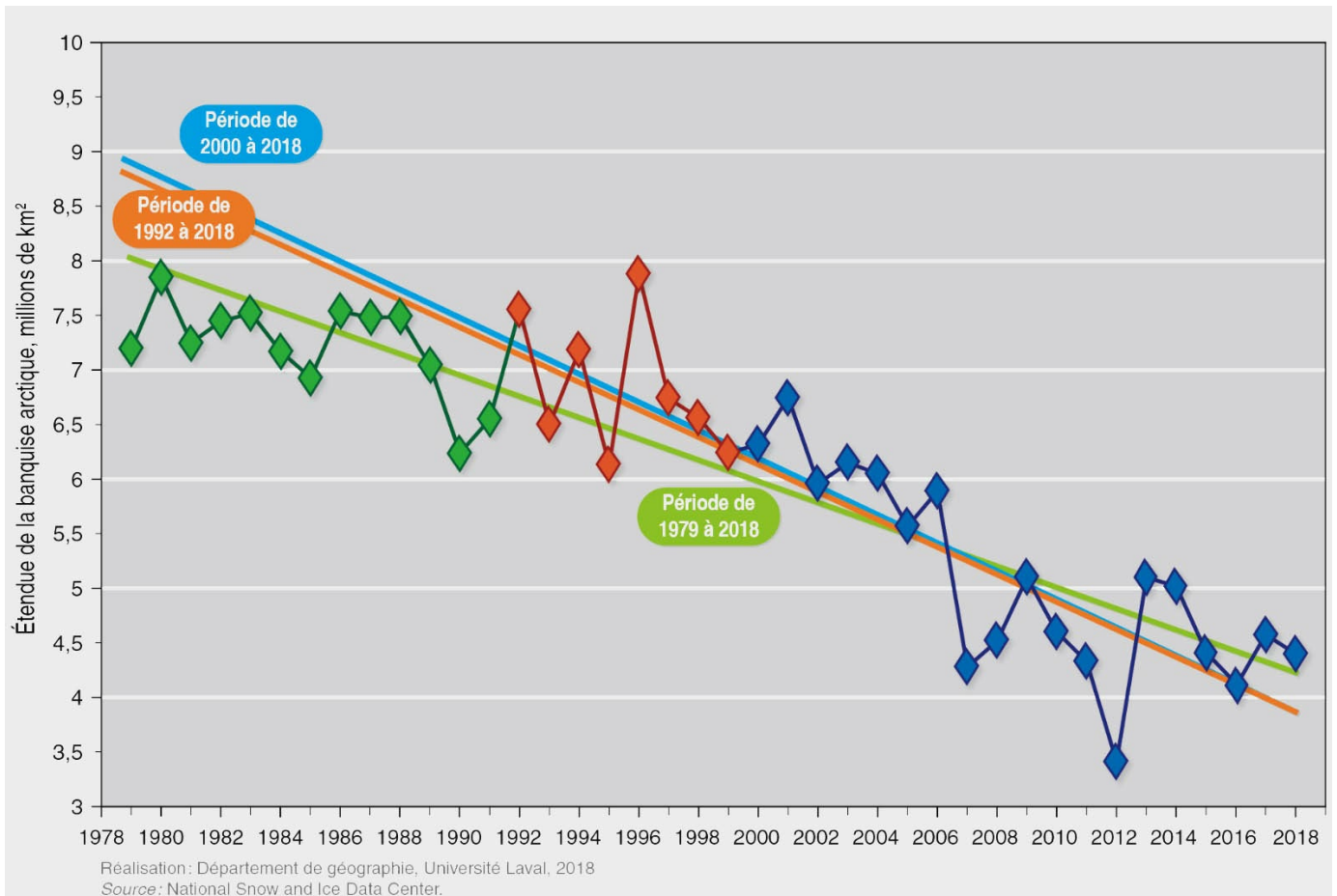
1. Des régions arctiques diversifiées en cours de recomposition sous l'influence du changement climatique

Nous allons ici d'abord présenter les multiples définitions de l'Arctique comme unité, avant de remettre en cause cette unité face aux caractéristiques géographiques de ses territoires.

1.1. Des régions particulièrement vulnérables face au changement climatique

Un des principaux facteurs des bouleversements récents que connaissent les régions arctiques et qui les affectent de manière différenciée est climatique. Le rythme régulier des alertes du GIEC (Groupe International d'Experts sur le Changement Climatique) rappelle **les importantes conséquences du changement climatique pour les écosystèmes et les sociétés humaines**. La température moyenne à la surface de la Terre aurait augmenté de 0,8°C depuis la fin du Moyen-Âge, et augmenterait de 1,5°C à 4,8°C d'ici 2100 selon le rapport du GIEC de 2018 (IPCC, 2018). **Or, les variations climatiques sont plus fortes pour les milieux polaires aux hautes latitudes** (Godard et André, 2013, p. 46) ; les rapports du GIEC comme ceux du groupe de travail AMAP (AMAP, 2018, p. 32) sont formels : au-dessus du 60e parallèle, la température moyenne augmente deux à trois fois plus vite qu'ailleurs et on a pu observer un écart de 2°C entre la première et dernière décennie du XXe siècle, chiffre supérieur à toutes les autres régions du monde. L'étendue de la glace à la fin de l'été dans l'océan Arctique recule drastiquement depuis trente ans et le changement s'est accéléré depuis 2000, la banquise estivale commençant à fondre de plus en plus tôt au printemps. L'observation d'images satellites permet de constater que la banquise estivale a perdu 50 % de sa superficie et 75 % de son volume depuis trente ans.

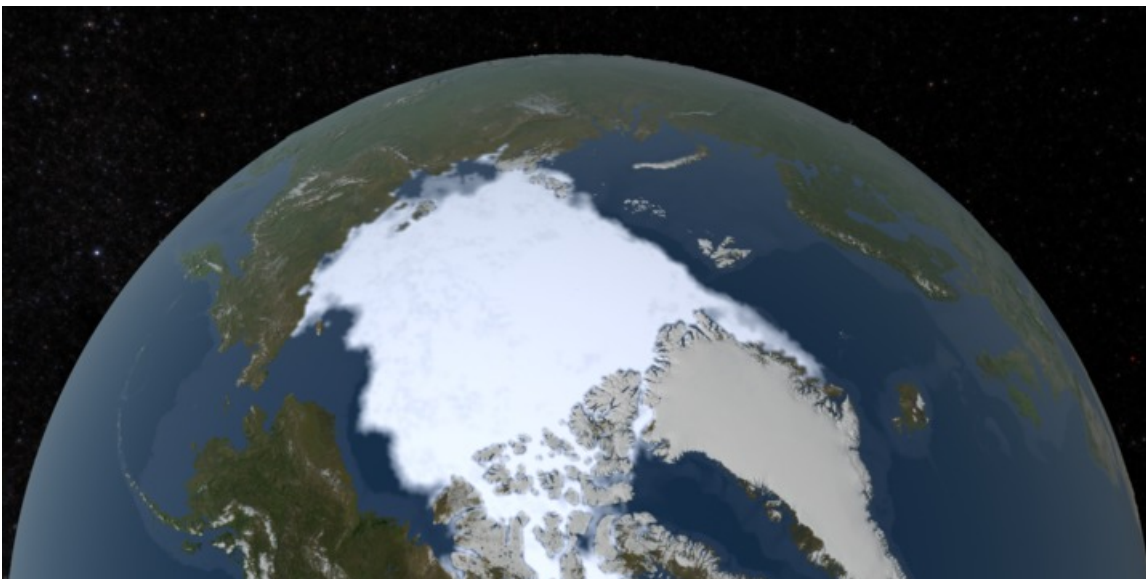
Figure 2. Évolution de l'étendue de la banquise arctique à son minimum de septembre, 1979-2018

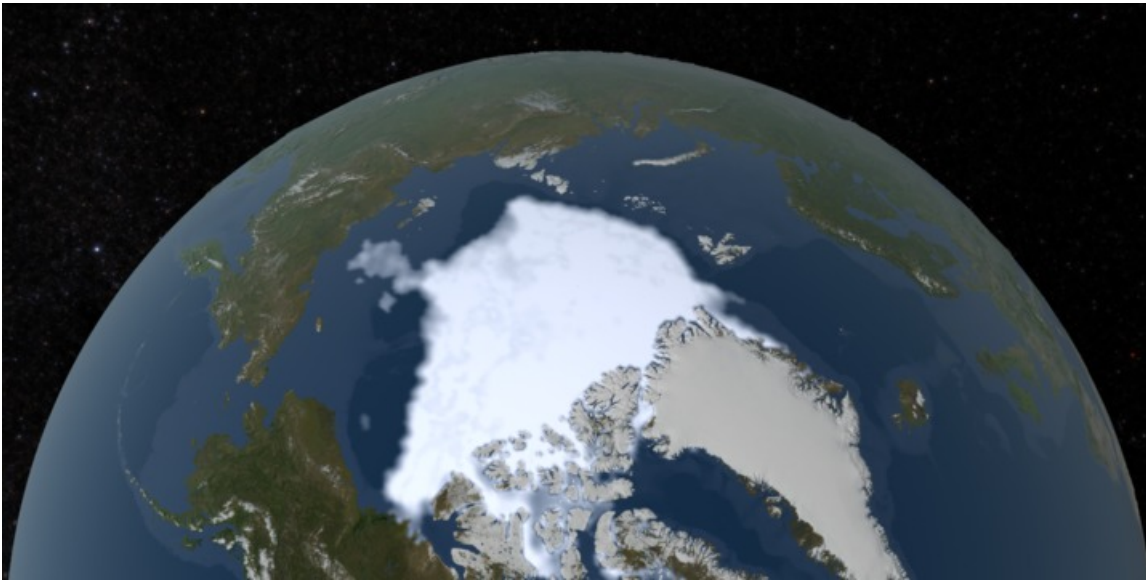


Source : données NSIDC compilées par F. Lasserre. Voir [cet article](#) dans *Géococonfluences*.

Les images satellite ci-dessous montrent le minimum annuel de la banquise arctique en 1979 et 2018, record jamais enregistré pour l'instant par la NASA.

Figure 3. Minimum de la banquise arctique en 1979 et en 2018





Source des données : observations satellite. Crédit : NASA Scientific Visualization Studio, 2019

Pourquoi le réchauffement climatique est-il plus particulièrement marqué en Arctique que dans le reste du monde ? Il faut tout d'abord souligner que la glace réfléchit 80 % du rayonnement solaire quand l'océan n'en renvoie que 10 % (Godard et André, 2013, p. 47). L'atténuation de l'**albédo** accélère encore le réchauffement dans les régions polaires. **C'est donc la combinaison entre l'augmentation de l'effet de serre, le réchauffement de la température de l'air et la réduction de la banquise qui est responsable de cette très forte hausse des températures.**

La fin de la banquise estivale est programmée ; à un horizon plus ou moins proche, la disparition de la banquise libèrera l'océan de glaces pendant une partie de l'année, tandis que la banquise hivernale devrait se reformer durant quelques décennies encore. Les estimations de la date de la disparition de la banquise estivale divergent mais sont de moins en moins optimistes. Le rapport du GIEC en 2007 annonçait la disparition complète de la banquise estivale à la fin de l'été autour de 2080, tandis que le rapport de 2018 avançait cette date à 2040. La disparition de la banquise estivale avant la fin du centenaire fait donc consensus dans la communauté scientifique.

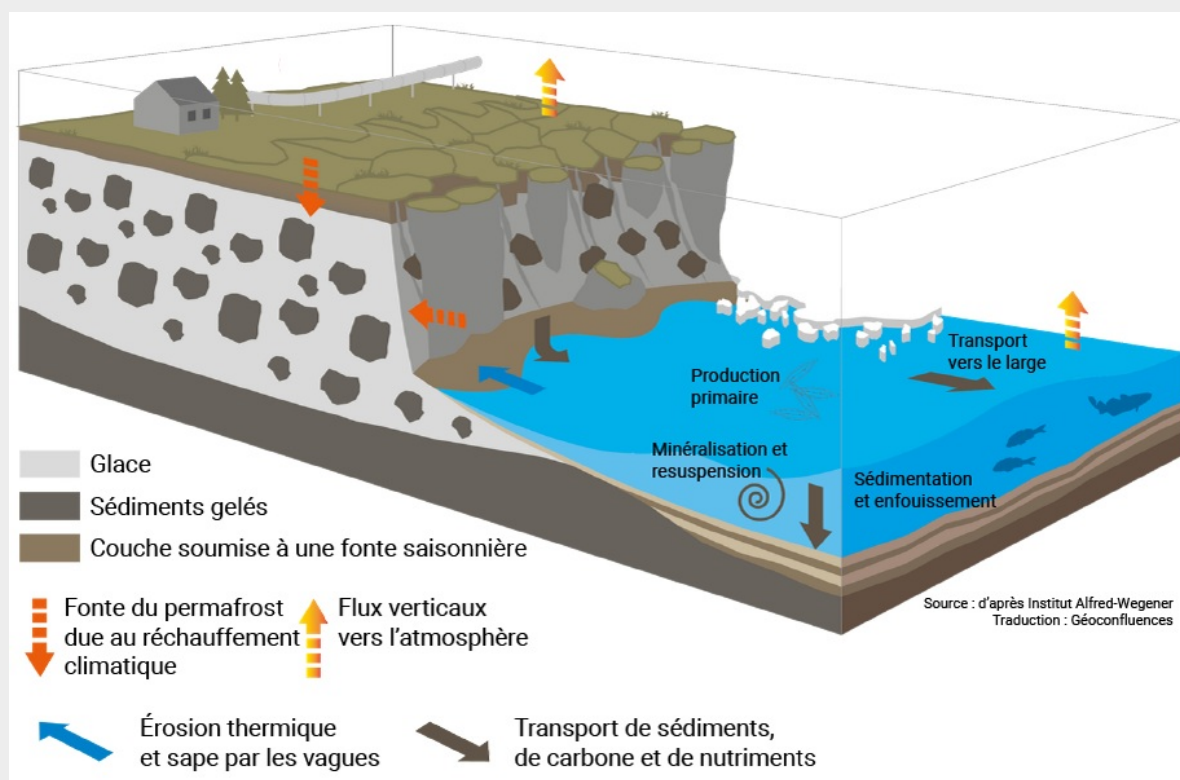
Encadré 1. Des risques accrus pour les sociétés de l'Arctique

Les effets accélérés du changement climatique provoquent une exposition accrue des sociétés aux **risques**. La fonte du permafrost, sol gelé, provoque ainsi l'effondrement des infrastructures et la dispersion de méthane dans l'atmosphère, ce qui est également une cause du réchauffement. Des crues des grands fleuves ou encore une submersion des côtes sont d'autres risques auxquels les sociétés arctiques sont exposées.

Dans la région des Territoires du Nord-Ouest canadiens, le littoral de la mer de Beaufort voit 30 à 40 m des côtes disparaître tous les ans sous l'effet de l'**érosion**. Sur l'île de Pelly Island, à 100 km du littoral canadien, la ligne de côte disparaît de 20 à 30 fois plus rapidement que dans le reste du Canada. Cette île pourrait ainsi disparaître avant cinquante ans.

La cause de ce phénomène est l'augmentation de la température de l'air qui provoque la fonte du permafrost, et les sols s'effondrent par blocs dans la mer. Cette île est inhabitée, et dans ce cas précis il n'y a pas de vulnérabilité, donc pas de risque. Mais ce phénomène peut avoir des conséquences importantes pour les habitations sur la côte canadienne rendues vulnérables par la fonte accélérée du permafrost.

Figure 4. Le processus d'érosion côtière en Arctique



Source : d'après Institut Alfred-Wegener (traduction : Géoconfluences)

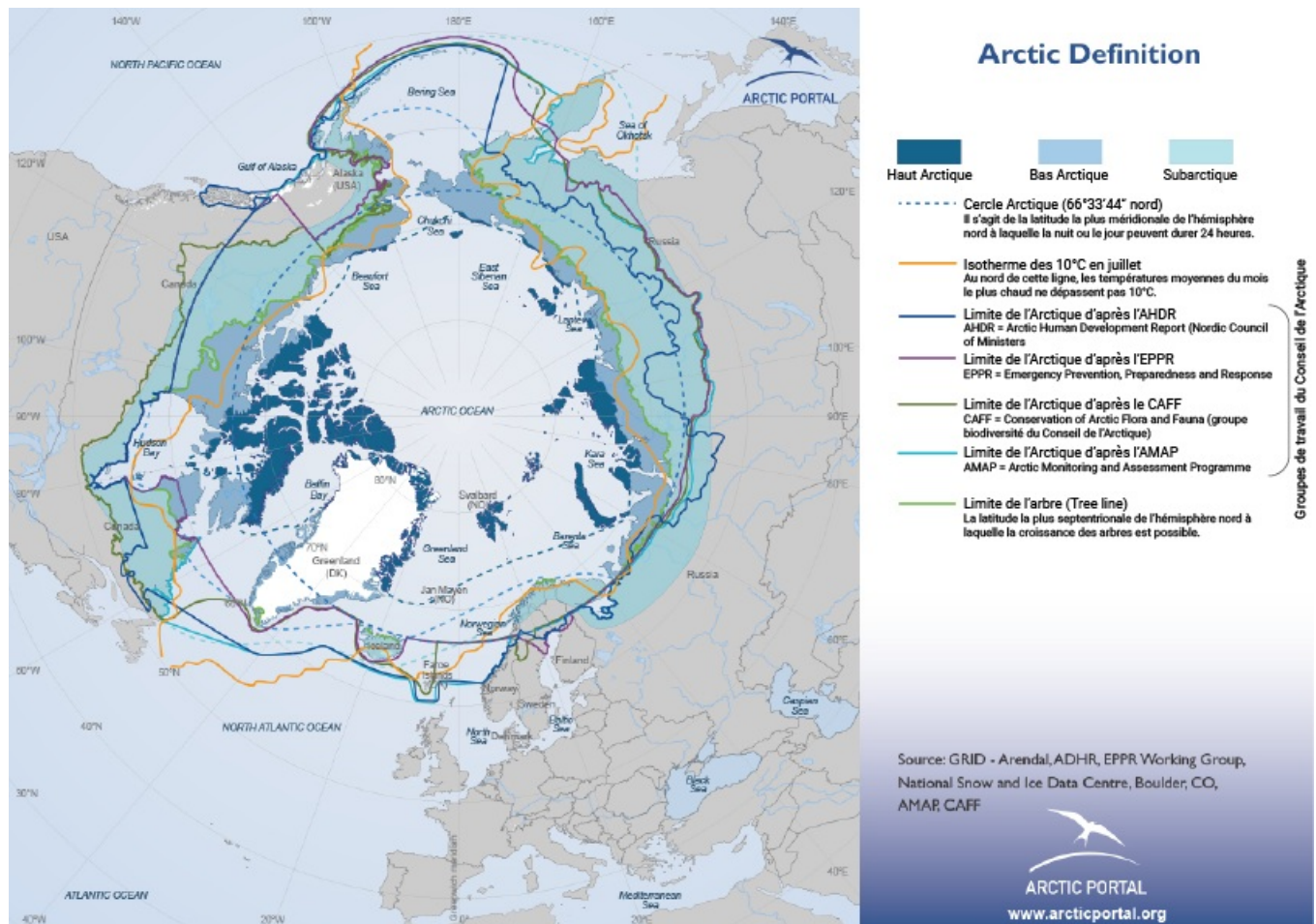
1.2. Les multiples définitions de l'Arctique

A priori, les régions arctiques possèdent ainsi des caractéristiques physiques communes liées au froid, à la nuit polaire, à l'englacement. L'inclinaison de 23°26' de l'axe de la Terre par rapport au plan de l'écliptique empêche les rayons du soleil d'atteindre le pôle Nord pendant une partie de l'année (l'hiver boréal), phénomène dont découle la nuit polaire et les températures extrêmes qui refroidissent les eaux océaniques arctiques. De ce fait, la banquise constitue une surface de mer gelée qui fond en été jusqu'au mois de septembre, pour

se reformer en hiver, et atteint son étendue maximale au mois de mars. Ainsi, pendant l'hiver, la banquise arctique s'étend sur presque 14 millions de km², tandis que l'été pendant la débâcle la banquise réduit son épaisseur et divise sa superficie par trois avant de se reformer l'hiver suivant (Godard et André, 2013).

Il existe plusieurs définitions de la zone Arctique qui reposent sur des critères géographiques et physiques, représentés sur la figure 5. La ligne de latitude 66°33' Nord qui définit le cercle polaire arctique, la ligne de Köppen qui circonscrit l'isotherme de 10°C pour le mois de juillet ; la limite de l'arbre qui marque la limite continentale sud de la végétation sans arbres typique du climat polaire ou toundra, sans compter les diverses définitions qui reposent sur des critères humains. La définition politique la plus souvent utilisée de l'Arctique comprend les huit États qui ont des territoires au nord du cercle polaire : Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, Islande, Suède, Norvège, Russie. Chacune de ces définitions a une pertinence dans une spécialité donnée (écologie, océanographie, climatologie, etc.) et aucune d'entre elles ne peut prétendre à l'universalité. Il faut de plus noter que dans le contexte du changement climatique, les limites naturelles de la zone arctique connaissent une variabilité accrue et accusent une dérive vers le Nord. Les géographes utilisent en général une définition de l'Arctique qui repose sur une combinaison de critères naturels et humains.

Figure 5. Quelques délimitations de l'Arctique



Source : Traduit de l'anglais d'après [Arctic Portal](#), 2016.

Il faut cependant insister sur la très grande diversité entre les régions arctiques, comme entre l'Arctique eurasiatique et l'Arctique américain. Cette diversité s'explique à la fois par des raisons proprement climatiques, et politiques, économiques et sociales et culturelles. On peut prendre l'exemple pour cela de deux villes, Mourmansk et Iqaluit, sur les deux photographes suivantes (figures 6 et 7).

Figure 6. Le port de Mourmansk en Russie



Cliché : Martin Lie, 2005, libre de droits ([source](#)).

Figure 7. La ville d'Iqaluit au Canada, Nunavut



Cliché : Camille Escudé-Joffres, 2018.

Les deux photographies permettent de distinguer des traits très divers. **Murmansk est une ville industrielle russe de 300 000 habitants située à 68°58' nord.** Ce port sur la presqu'île de Kola été créé par l'État russe en 1915 pour avoir un débouché sur l'océan Arctique (Escudé-Joffres, 2019). La ville résulte donc d'une volonté de développement politique du sommet de l'État, et également de logiques économiques liées à l'importance de la Route maritime du Nord pour les acteurs économiques russes. La présence du Gulf Stream, courant chaud venu du golfe du Mexique, assure une température relativement douce toute l'année pour cette latitude qui fait que le port est libre de glace. Dans les années 1980, Mourmansk est la base la plus importante de la Flotte du Nord où elle accueille la moitié des sous-marins russes et les deux-tiers de ses sous-marins nucléaires.

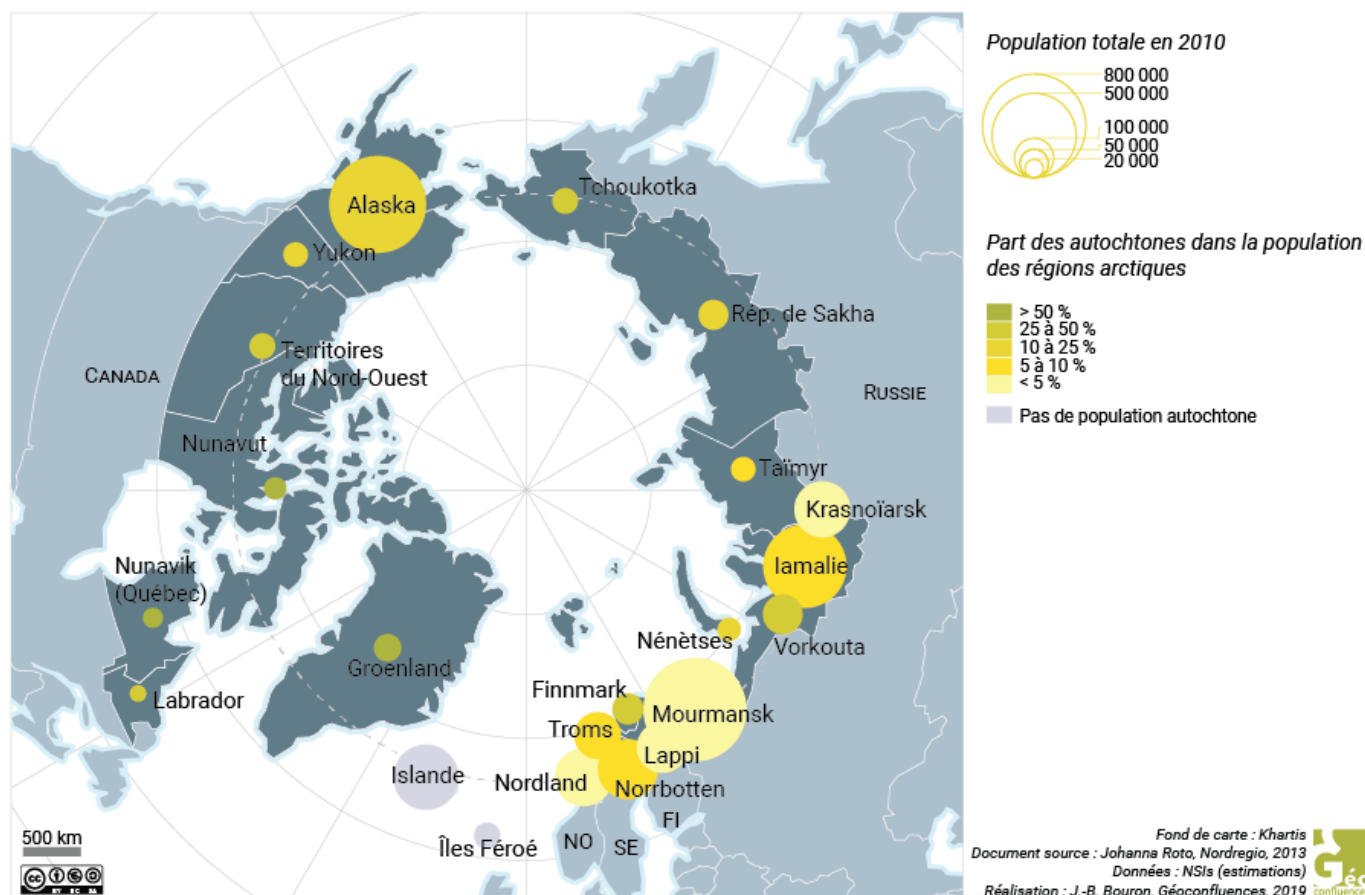
De l'autre côté de l'Atlantique, **Iqaluit est la plus grande ville du Nunavut au Canada, située à 63°45' nord.** La ville qui est situé à une latitude plus basse que Mourmansk connaît pourtant un climat bien plus rude : -30°C de moyenne au plus fort de l'hiver, contre -10°C à Mourmansk. **7 500 personnes vivent à Iqaluit, dont 60 % d'Inuit,** dans cette capitale du territoire fédéral créé en 1999 à la suite des revendications inuites sur leur territoire ancestral. Durant l'hiver, la ville est accessible uniquement par motoneige et traineau à chiens lorsque le détroit d'Hudson est gelé, et par l'aéroport, une ancienne base militaire états-unienne. L'économie locale dépend encore beaucoup des subventions du gouvernement fédéral, à côté des activités traditionnelles (pêche, chasse).

Cette comparaison rapide permet d'esquisser des traits très différents de l'urbanisme arctique, qui sont autant de manières d'habiter ces régions, peuplées par quatre millions de personnes, dont plus de 500 000 autochtones (ACIA, 2004, p. 6-7).

1.3. Des régions arctiques diversement peuplées et habitées

Les populations autochtones des régions arctiques se répartissent de manière inégale au-dessus du cercle polaire comme le montre la carte ci-dessous. **Ces populations ont également des modes différents d'habiter le territoire** (Collignon, 1996). Le nom de la ville Iqaluit, qui signifie « les poissons » en inuktitut, nommée jusqu'en 1987 Frobisher Bay par l'explorateur britannique Martin Frobisher est une illustration parmi d'autres de ce passé colonial. L'Arctique a longtemps été pensé comme un espace pour l'exploration, la compétition pour de nouvelles terres et de nouvelles ressources, et de fait espace de fantasmes décrit de l'extérieur plutôt que de l'intérieur.

Figure 8. Les populations autochtones dans les régions arctiques



Réalisation : *Géoconfluences* d'après Nordregio, 2013 (voir l'[original en anglais](#))

Les régions arctiques ont en effet pour point commun d'être des territoires colonisés plus ou moins récemment. L'orientalisme au sens de Saïd (2005) a eu de fortes répercussions au-delà de l'espace géographique étudié dans la manière dont les représentations de l'Orient ont été utilisées par l'Occident pour justifier une présence coloniale. **Le terme d'orientalisme arctique décrit la façon dont les personnes vivant dans les régions nordiques polaires ont été imaginées et construites de manière essentialisée, exotique et atemporelle.** L'Arctique orientalisé a construit par exemple les personnes autochtones comme des enfants de la nature (Slezkine, 1994), et de telles constructions ont été utilisées pour justifier une colonisation européenne dans les régions nordiques.

Un exemple est à trouver dans la colonisation de l'Extrême-Orient russe depuis la conquête de la Sibérie par la Russie au XVI^e siècle à nos jours. L'anthropologue Yves-Marie Davanel souligne l'omniprésence de la « perception exotisante » avec laquelle l'État russe considère les populations sibériennes depuis quatre siècles (2013). Cela rejoint les travaux du géographe Jean-François Staszak (2008) pour qui l'**exotisme** n'est pas le propre d'un lieu mais d'un point de vue et d'un discours sur ceux-ci. L'exotisation est pour lui un processus de construction de l'**altérité** propre à l'Occident colonial, qui montre une fascination condescendante pour certains ailleurs, déterminés essentiellement par l'histoire de la colonisation et des représentations. L'exotique n'est alors pas tant ce qui n'est pas « là » que ce qui n'est pas « moi » : **l'exotisation passe par une mise en scène de l'Autre au service d'intérêts politiques, économiques et sociaux.**

Même si les situations ne sont pas comparables entre elles, beaucoup connaissent des difficultés socio-économiques par rapport au reste de la population.

Encadré 2. Le Canada et les autochtones, une relation ambivalente

Même si cela ne signifie pas des conditions arctiques en soi, les hivers rudes au sud du Canada lient cet espace dans l'imaginaire collectif aux espaces nordiques de l'Europe. Les territoires arctiques du Canada sont immenses : 40 % du territoire se trouve en Arctique, de même que 30 % de l'Arctique est canadien, et la portion arctique du Canada représente 75 % de ses côtes. L'image d'espaces vastes, froids et purs, comme la présence de communautés autochtones, sont associés avec l'histoire et la définition de l'identité nationale canadienne surtout depuis la fin du XXe siècle. Cependant, le territoire arctique canadien a une densité de population très faible et un niveau de développement inférieur aux autres espaces canadiens. Seules 100 000 personnes vivent au nord du cercle polaire, majoritairement des autochtones. L'Arctique ne constituait pas jusqu'à peu un enjeu majeur, ni commercial ni de souveraineté, car ses ressources naturelles y étaient très peu connues. Pourtant, avec les bouleversements climatiques de ces trente dernières années et la fonte des glaces, les ressources énergétiques arctiques aussi bien que le statut juridique du passage du Nord-Ouest et des archipels canadiens provoquent l'intérêt des responsables politiques qui réaffirment la souveraineté canadienne sur l'Arctique.

Territoire qui devient de plus en plus « utile », l'Arctique canadien est dévasté par une longue histoire de colonisation, de persécutions et de ségrégation. L'Amérique du Nord est en effet un continent où les persécutions envers les populations autochtones ont été très violentes, du crime de masse de la conquête de l'Amérique aux déplacements forcés des communautés inuites plus au nord, jusqu'aux pensionnats autochtones (*residential schools*) arrachant les enfants autochtones à leurs familles, dont le dernier a fermé ses portes au Canada en 1996. Aujourd'hui au Québec par exemple, le taux de chômage chez les autochtones est deux fois supérieur au reste de la population québécoise, et l'insécurité alimentaire touche trois fois plus les Inuits que la population non autochtone. Les inégalités en termes d'accès à l'éducation et aux services de santé se superposent aux inégalités de genre (Posca, 2018). La question des « femmes manquantes » parmi les femmes autochtones du Canada est par exemple un problème majeur (Saramo, 2016).

Nombre d'habitants de l'Arctique sont également confrontés à des difficultés de représentation politique. **Les territoires arctiques sont encore administrés en majorité par des capitales et des gouvernements plus ou moins éloignés géographiquement et politiquement de ces territoires.** Les habitants de ces régions sont sous-représentés ou pas représentés du tout au sein des instances nationales quand l'attention des gouvernants est bien davantage concentrée sur l'exploitation des ressources et des intérêts stratégiques. Les populations autochtones se sont cependant organisées pour leur représentation politique en plusieurs groupes dont six des principaux sont présentés ci-dessous, pour revendiquer davantage de droits à toutes les échelles des régions arctiques.

Figure 9. Répartition des principales populations autochtones dans les territoires arctiques

Nom de l'organisation (date de création)	Répartition des populations représentées par État	Nombre total des populations représentées
Conseil circumpolaire inuit (1977)	50 000 États-Unis (Alaska) 50 000 Canada 50 000 Danemark (Groenland)	150 000
Conseil arctique de l'Athabaska (2000)	12 000 États Unis (Alaska) 10 000 Canada (Yukon) 20 000 Canada (Territoires du Nord-Ouest)	42 000 à 45 000*
Conseil international des Gwich'in (1999)	États-Unis (Alaska) Canada (Yukon et Territoires du Nord-Ouest)	9 000
Association aléoute internationale (1998)	États-Unis (Alaska) Russie (péninsule du Kamtchatka)	18 000
Association des peuples autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient de la Fédération de Russie (1993)	Une quarantaine de peuples autochtones de la Russie.	250 000
Conseil des Samis (1956)	40 000-60 000 Norvège 15 000-25 000 Suède 6 000-9 000 Finlande 2000 Russie (péninsule de Kola)	60 000 à 100 000*
Total		532 000 à 572 000

* Selon les estimations

Sources : AHDR, 2004 ; Dubreuil, 2014.

Encadré 3. L'Arctique, une méditerranée en devenir ?

Avant d'être un nom propre, « méditerranée » fut un nom commun, désignant une étendue d'eau au milieu des terres. Chez Fernand Braudel, la Méditerranée est non une limite physique entre deux rives mais au contraire un espace de relations. Une telle acception revient à considérer l'espace maritime comme un espace des sociétés, anthropisé et parcouru d'échanges économiques, politiques et culturels. Une simple limite ne devient donc une discontinuité qu'à travers les difficultés de franchissement qu'elle représente ou bien en proportion de son importance dans les imaginaires des populations qu'elle sépare.

De fait, en nous appuyant sur la littérature régionale portant sur d'autres parties géographiques du monde, la région arctique, de frontière maritime, peut être définie plus précisément comme une interface. Les mers arctiques deviennent une zone de contact entre différentes sociétés littorales, comme c'est le cas pour les Inuits, à cheval entre le Groenland, l'Amérique du Nord et même au-delà du détroit de Béring, la Russie. En cela, l'Arctique correspond bien à la définition géographique de la méditerranée, en devenir, puisque c'est un espace qui s'organise autour d'une mer intérieure (Vincent, 2004), malgré les faibles échanges entre les rives, que surpassent les relations entre les territoires arctiques et le sud des pays arctiques.

2. Des régions diversement affectées par les changements géoéconomiques

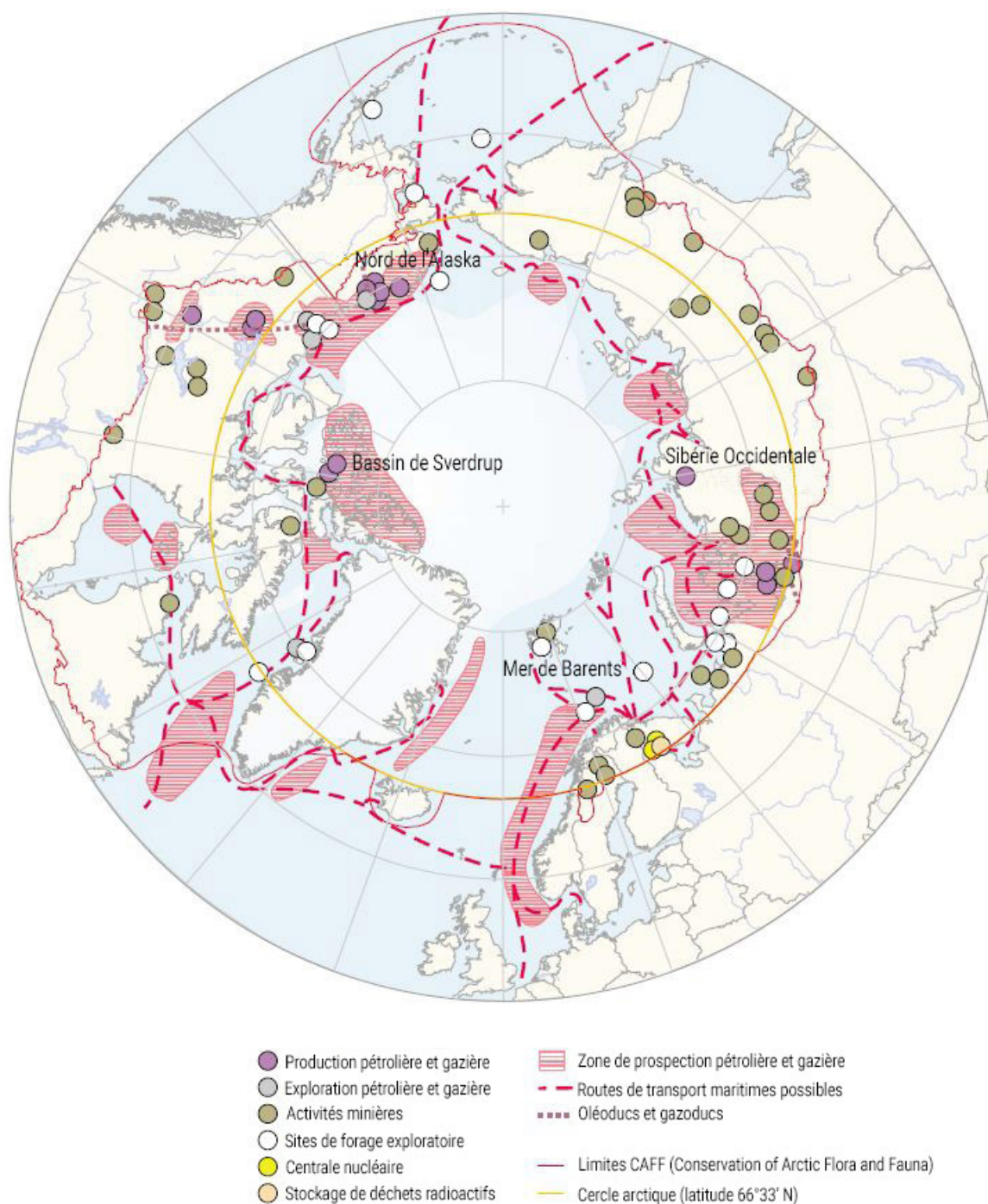
Les conséquences du changement climatique et le développement technologique, ainsi que l'accélération de la mondialisation, provoquent un intérêt accru des grands groupes industriels pour les ressources de l'Arctique. Même si la première découverte commerciale de pétrole en Arctique, le gisement de Norman Wells au Canada, remonte à 1920, elle reste isolée. C'est à partir des années 1960 qu'ont lieu les premières grandes découvertes d'hydrocarbures en Arctique en Russie (gisement de Tazovskoe en 1962) et en Alaska (gisement de Prudhoe Bay en 1968). La mondialisation et le développement de nouvelles technologies permettent la mise en place de mégaprojets comme celui de Yamal, en Sibérie. Il faut cependant déconstruire le mythe de la réserve de ressources arctiques océaniques, en raison des grandes

difficultés d'exploitation.

2.1. Une exploitation aléatoire des hydrocarbures arctiques

Selon une étude du département de l'US Geological Survey en 2008, 10 % des réserves de pétrole et 30 % des réserves de gaz qui restent à découvrir dans le monde se trouveraient dans les régions arctiques. Cette étude a été largement remise en cause, car il demeure très difficile d'évaluer les ressources « potentiellement exploitables ». Néanmoins, elle permet de dresser une cartographie des ressources minières et d'hydrocarbures actuellement produites et qui pourraient l'être.

Figure 10. Les activités industrielles et les réserves d'hydrocarbures en Arctique



Industrial activities and oil and gas reserves in the Arctic (Source: CAFFs Arctic Flora & Fauna - 2001)

Source : CAAF, 2001. Traduction : Géoconfluences

Dans le cas du pétrole, les ressources demeurent coûteuses et difficiles à exploiter, même si leur exploitation est ancienne. Ainsi, l'entreprise Shell a annoncé en 2012 la

suspension de ses campagnes d'exploration pétrolière arctique en raison des conditions opérationnelles très difficiles. De même, l'ancien PDG de Total, Christophe de Margerie, avait promis que jamais Total n'irait forer en Arctique en raison des risques trop importants. **Sur terre, la fonte du pergélisol et le raccourcissement de la durée des routes de glace rendent la logistique plus complexe qu'autrefois.** Les multiples reports de la mise en exploitation, les changements de plans sont la preuve de la difficulté d'établir la rentabilité de gisements dans la région. Enfin, la très forte dépendance de ces entreprises envers les cours mondiaux des ressources rend cette exploitation trop souvent incertaine, sans compter bien sûr les dégâts que pourrait provoquer une éventuelle marée noire dans une région si fragile, qui entacherait durablement la réputation de l'entreprise concernée.

>>> Pour compléter sur ce thème, lire : Frédéric Lasserre, « **La course à l'appropriation des plateaux continentaux arctiques, un mythe à déconstruire** », *Géococonfluences*, septembre 2019.

Encadré 4. La Norvège, État pétrolier et pêcheur dépendant de ses territoires arctiques

Entre 400 000 et 500 000 personnes habitent au nord du cercle polaire en Norvège, soit 10 % de la population, dans une région qui est vitale pour la prospérité économique du pays. Pour les Norvégiens, leurs régions arctiques ne se caractérisent pas par une discontinuité forte au niveau des conditions météorologiques et des infrastructures. La présence du courant chaud du Gulf Stream assure une température globalement homogène et relativement tempérée sur l'ensemble du territoire. Pays qui a longtemps dépendu de la pêche, la Norvège tire aujourd'hui principalement sa richesse de l'exploitation pétrolière offshore en mer du Nord qui en fait le premier fonds souverain au monde. 80 % du trafic maritime en Arctique passe à travers les eaux norvégiennes et 90 % des revenus d'exportations norvégiens proviennent des activités économiques maritimes.

En revanche, l'extraction de gaz est développée en Arctique. La production est ancienne mais prend de nouvelles formes à travers le gaz naturel liquéfié (GNL, LNG en anglais) dans des immenses projets qui produisent des formes nouvelles d'habiter en Arctique.

Encadré 5. Le chantier Yamal et la ville de Sabetta

Les régions de l'Arctique russe représentent 20 % du PIB et des exportations du pays et 10 % des ressources liées au pétrole et au gaz. Les réserves de gaz naturel les plus importantes de Russie ont été découvertes dans la péninsule de Yamal, à 2 500 km de Moscou. Yamal GNL, au bord de la mer de Kara est un des mégaprojets gaziers arctiques actuels. 16,5 millions de tonnes de GNL seront produits à terme par an, ce qui représente 15 % du marché Mondial. Ce projet appartient au gazier russe Gazprom à 50 %, et implique le groupe français Total à hauteur de 20 % Total, et deux groupes chinois à 30 %. La première cargaison a quitté le port de Sabetta en décembre 2017 avec le méthanier brise-glace Christophe de Margerie.

Ce chantier géant a coûté 27 milliards de dollars et a produit une ville *ex-nihilo* pour accueillir jusqu'à 12 000 ouvriers et ingénieurs. Sabetta n'était à l'origine qu'un petit camp de base construit dans les années 1980 pour héberger les équipes de géologues qui menaient des recherches pour les compagnies pétrolières et gazières. Avec le lancement du projet Yamal, Sabetta est devenue une ville avec des bâtiments d'habitation, des commerces, un hôtel, des centres de traitement des eaux, des restaurants, etc. À 600 km du nord du cercle polaire, les températures descendent jusqu'à -50° et les formes urbaines sont particulières. L'usine a ainsi été construite sur 60 000 pilotis plantés dans le permafrost. Le projet gazier a ainsi produit une ville abritant des ouvriers venant de toute la Russie et des anciennes républiques soviétiques. La vie y est règlementée, l'alcool interdit, la santé étroitement contrôlée. Les infrastructures routières et gazières ont perturbé les circuits de transhumance des communautés nomades nènètses, vivant de l'élevage des rennes.

L'exploitation minière enfin est également développée en Arctique, à travers plusieurs chantiers de grande ampleur en Amérique du Nord, en Russie ou au Groenland, avec des conséquences complexes pour les populations locales (Duc, 2017).

>>> Sur l'extraction des ressources au Groenland, lire : Marine Duc, « **L'extractivisme sans extraction ? Au Groenland, des politiques de développement territorial entre volontarisme minier et dépossessions** », *Géoconfluences*, novembre 2017.

2.2. Les réalités contrastées des routes maritimes internationales

Malgré les difficultés qui sont loin d'être surmontées, les États riverains pourraient être tentés de valoriser les potentialités de nouvelles routes arctiques. La fonte des glaces et le développement technologiques ouvre en effet de nouvelles routes, qui représenteraient sur le papier d'immenses gains de distances pour le commerce international : jusqu'à 40 % de gain de distance l'Europe et l'Asie en passant par le Passage du Nord-Ouest, au large du Canada, au lieu de Suez. La distance ne se réduit cependant pas en géographie à une simple notion géométrique, et plusieurs éléments permettent de nuancer cette approche.

Il faut tout d'abord distinguer les deux routes maritimes, la route du Nord-Ouest et la route du Nord-Est. **La route du Nord-Ouest, pour des raisons climatiques, est aujourd'hui gelée la majorité de l'année.** Pour des raisons politiques et économiques ensuite, cette région de l'Arctique a été beaucoup moins développée qu'en Russie. Aujourd'hui, il existe très peu d'infrastructures comme des ports en eau profonde, des brise-glaces canadiens etc. Le trafic y est donc très faible : entre 1906, date du premier transit complet du Passage du Nord-Ouest, et 2008, on ne compte que 120 navires ayant effectué le transit complet du passage du Nord-Ouest (Lasserre, 2017).

En revanche, la Route maritime du Nord constitue une voie navigable stratégique pour l'URSS puis la Russie depuis le début du XXe siècle. Les infrastructures et les ports y sont donc plus présents. La Russie est le pays arctique qui a également – et de loin – la plus grande flotte de brise-glace, avec cinquante-cinq brise-glaces opérationnels, soit la moitié de la flotte mondiale et cinq fois plus que le Canada, le deuxième mondial (Baudu, 2018). La route est libre de glace toute l'année dans sa partie occidentale, et durant l'été sur toute la route. **Le trafic local y est croissant en raison l'exploitation des ressources et leur approvisionnement vers les ports arctiques mais c'est encore très loin d'être une route commerciale d'ampleur mondiale.** Le développement de la route reste cependant un objectif majeur de la Russie : Moscou a également réaffirmé en avril 2019 son objectif d'atteindre 80 millions de tonnes de fret annuel par la Route maritime du Nord d'ici 2025, quatre fois plus qu'actuellement.

Encadré 6. La Fédération de Russie, la plus grande nation arctique

L'Arctique, un centre économique qui suscite un intérêt étatique variable

Les régions arctiques occupent une place centrale dans l'identité nationale russe depuis au moins un siècle. La longueur du littoral arctique (plus de 22 000 km), la présence de ressources exploitables dans la région et l'ancienneté de la mise en valeur et des infrastructures ont conduit la Russie à devenir l'un des pays les plus impliqués dans son développement arctique. L'Arctique russe n'est cependant pas un territoire aisé à développer pour l'État russe, en raison de son immensité et de sa très faible densité de population. Les territoires au nord du cercle polaire représentent 40 % du territoire national, pour trois millions d'habitants. Les régions arctiques russes sont ainsi considérées comme vitales pour la sécurité nationale, et la lecture russe de l'Arctique est avant tout fondée sur les potentialités économiques et commerciales de la région.

Pendant toute la période tsariste, l'Arctique russe ne fut occupé que par des populations autochtones peu nombreuses et la présence russe n'y était que sporadique. Les ports du littoral arctique constituent peu à peu une interface

indispensable pour l'aménagement du territoire sibérien. La route maritime arctique est ainsi intégrée dans une logique de développement du territoire sibérien. Cet aspect marque une différence majeure avec le passage du Nord-Ouest qui jusqu'à une époque très récente n'était pas pris en compte dans l'aménagement du territoire nord-américain. Durant la Première Guerre mondiale et surtout à partir de la révolution russe de 1917, la route prend une importance cruciale, notamment dans le domaine économique et stratégique ; elle devient la seule voie maritime à ne pas empiéter sur les eaux de voisins hostiles (Marchand, 2008) ainsi que le chemin le plus court entre les extrémités orientale et occidentale de l'URSS. Précocement par rapport aux autres pays, la Russie prend alors conscience de l'importance stratégique de l'Arctique. Ce sont ensuite les déportés du Goulag qui ont peuplé l'Arctique et l'ont doté d'infrastructures depuis 1923 dans les îles Solovki en mer Blanche (Brunet, 1981).

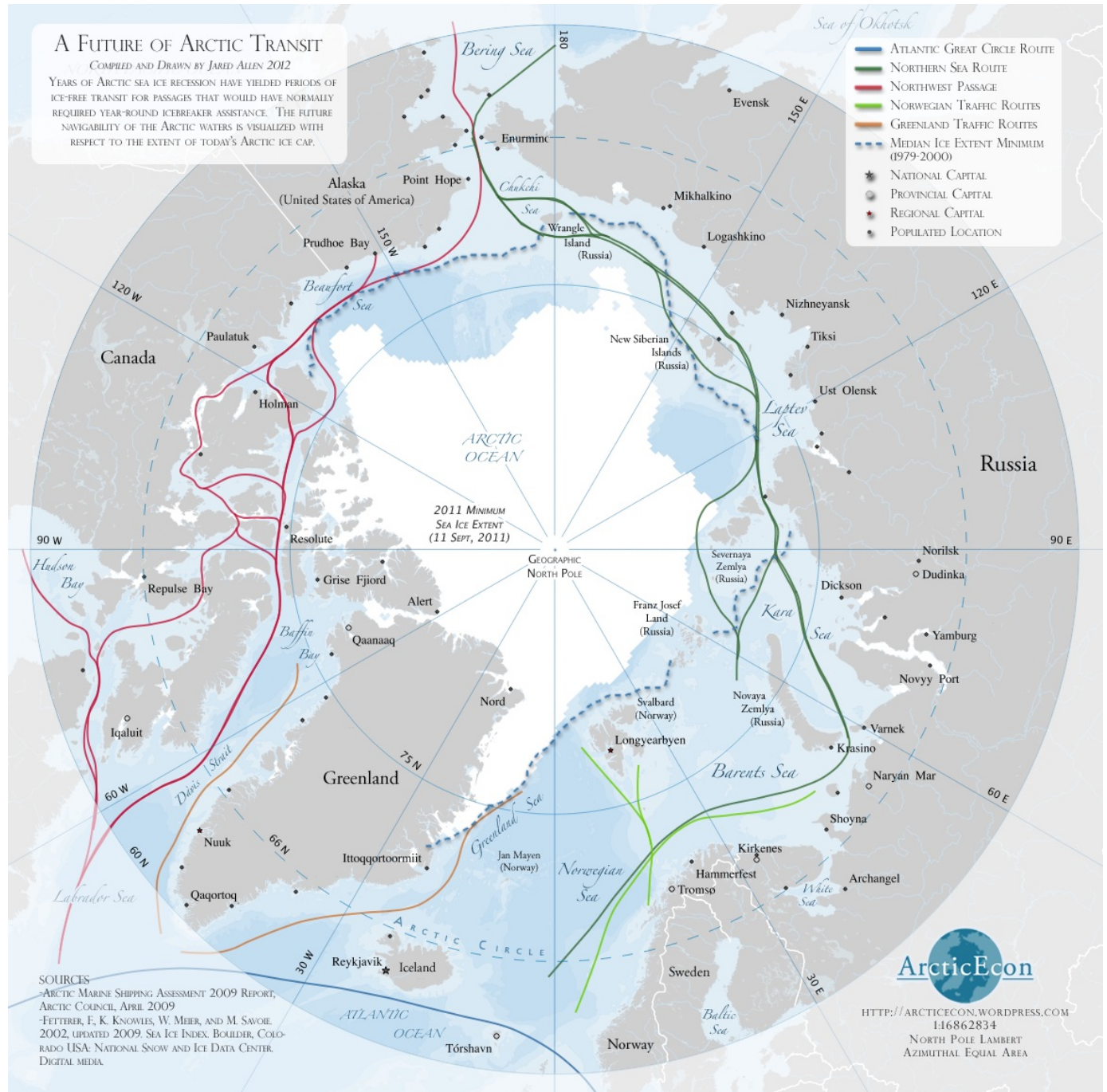
Le littoral arctique revêt une importance économique majeure pour la politique de développement soviétique qui nécessite à l'époque une mise en valeur et le transport des ressources afin d'assurer l'indépendance du pays en matières premières. Dans ce cadre, les infrastructures portuaires et le matériel technique sont développés. La route devient navigable sur toute sa longueur en été dès les années 1930. Elle est en outre navigable toute l'année dans sa partie occidentale, de la presqu'île de Kola jusqu'à Dikson, et commence ainsi à faire partie intégrante de l'économie russe. Elle permet d'approvisionner les villes et les communautés autochtones, l'industrie, les centres militaires et scientifiques, et elle est également valorisée pour l'exportation. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Arctique russe acquiert une fonction stratégique en tant qu'espace potentiel d'affrontement des deux « Grands ». La Route du nord est développée comme un corridor de transport pour l'importation de matières industrielles et pour l'exportation de ressources naturelles. Le contexte de la guerre froide stimule l'innovation technologique en URSS. Le 1er août 1977, *Arktika* est le premier brise-glaces à propulsion nucléaire à atteindre le pôle nord. Avec la fin de la Guerre froide, la dimension stratégique de l'Arctique s'estompe peu à peu. Les effectifs de la marine de guerre russe qui y stationnent sont drastiquement réduits et l'État se désengage progressivement des grands projets de développement. Les régions arctiques et subarctiques russes connaissent une situation d'urgence humanitaire, mais au fur et à mesure que la Russie se relève de la profonde crise post-transition, sa politique arctique se fait plus ambitieuse. Vladimir Poutine engage au cours des années 2000 de grands projets de développement dans l'Arctique russe « profitable », quand les territoires déclarés « non profitables » économiquement restent à l'abandon, et relèvent de ce que les Russes appellent péjorativement la *gloubinka*, la province reculée.

Le retour de la Russie en Arctique au milieu des années 2000 dans un contexte d'expansion économique vers le Nord

Les années 2000 sont marquées par des projets de reconquête, dans un contexte où l'Arctique s'affirme comme région d'avenir pour la production d'hydrocarbures notamment. C'est dans ce contexte de recherche de nouvelles ressources qu'il faut replacer l'épisode symbolique du planté de drapeau de titane sous le pôle Nord par 4 261 mètres de fond le 2 août 2007 par une expédition russe, provoquant l'émoi de la communauté internationale. L'État russe affirme en effet qu'une partie des fonds sous-marins connue sous le nom de dorsale de Lomonossov prolonge le plateau continental de la Sibérie, ce qui permettrait une extension de la Zone Économique Exclusive (ZEE) russe. L'année suivante, en 2008, le président Medvedev définit une ligne politique russe propre à l'Arctique. Il annonce la modernisation des infrastructures et met en place un plan de 35 milliards d'euros jusqu'à 2020, inaugurant le retour de l'Arctique comme région stratégique de la Russie. *En septembre 2017, et dans le cadre du « Programme de développement pour l'Arctique à l'horizon 2025 », le Ministère du développement économique russe a présenté un projet de loi visant à créer*

huit « zones pivots ». Avec cette stratégie, la Russie renoue avec une politique volontariste de mise en valeur à grande échelle de l'Arctique. Le célèbre projet Yamal en est un exemple frappant (voir encadré 5). Parfois accusé de pouvoir « révisionniste » ou expansionniste en Arctique, il semble que la Russie cherche avant tout à démontrer sa souveraineté et préserver ses intérêts dans un contexte d'ouverture de la région.

Figure 11. Les possibles routes maritimes de l'Arctique d'après Arctic Econ



Source : **Arctic Econ**, 2012. Traduction du texte : « Des années de récession de la banquise arctique ont ouvert des périodes transit libre glace pour des passages qui auraient normalement requis l'assistance de brise-glace toute l'année. La navigabilité future des eaux arctiques est visualisée ici en respectant l'extension actuelle de la banquise. »

De nombreux inconvénients au développement commercial des routes subsistent en effet. Les conditions de navigation sont imprévisibles : sans compter la nuit polaire pendant une partie de l'année et le froid, la fonte de la banquise provoque la multiplication des *growlers*, petits blocs de glace flottants et constitue un danger pour les navires. Les obstacles techniques sont encore nombreux, avec un manque d'infrastructures et de hubs et de brise-glaces. Les obstacles financiers sont également divers, avec le prix des taxes, des assurances pour les

cargaisons compte-tenu des risques, le coût du personnel formé et des équipements. Les risques environnementaux enfin sont très présents. Le tout fait qu'actuellement, les routes maritimes ne sont compatibles avec la logique de flux tendu du commerce international. Comme l'explique Frédéric Lasserre (2017, 2019), **les routes arctiques sont encore loin de constituer des « autoroutes » pour le commerce international mais un trafic de destination et de cabotage.**

2.3. La progression rapide du tourisme de croisière

Les régions arctiques voient également le tourisme, et notamment le tourisme de croisière dit « **de la dernière chance** » augmenter de manière rapide, non sans risques environnementaux. **En Islande, le nombre de croisiéristes a été multiplié par 30 en 25 ans.**

Un exemple de ce tourisme est à trouver dans la compagnie norvégienne *Hurtigruten*, qui propose des pratiques touristiques haut de gamme (à partir de 5 000 € les deux semaines). La compagnie propose un cabotage le long des villes de la côte norvégienne jusqu'au Cap Nord. *Hurtigruten* signifie en norvégien « route rapide ». Cet express côtier assurait un service régulier de navires entre 34 ports en Norvège depuis les années 1890. Subventionné par le gouvernement, lien vital pour approvisionner les villages alors que les communications terrestres sont difficiles, il dessert 34 ports entre Bergen et Kirkenes à la frontière de la Russie en mer de Barents. Avec le développement du trafic routier et aérien, aujourd'hui la compagnie représente essentiellement une attraction touristique qui transporte 500 000 passagers par an, dont 70 % des touristes.

3. Questions de géopolitique à toutes les échelles

Les changements climatiques comme l'exploitation accrue des ressources provoquent de nombreux **conflits** en Arctique. **Les questions juridiques à l'échelle régionale restent circonscrites dans le cadre du droit, n'en déplaise aux unes alarmistes sur des perspectives de nouvelle « guerre froide »** (Escudé, 2017). De nouvelles tensions émergent avec les revendications politiques des habitants à l'échelle locale à bénéficier de l'exploitation des ressources des régions – ou au contraire à refuser leur exploitation (Duc, 2017).

3.1. Une poignée de questions juridiques encore en suspens

La délimitation des zones maritimes en Arctique est un autre enjeu de taille pour l'appropriation des fonds marins et de leurs ressources du sol et du sous-sol. La **Convention de Montego Bay**, convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDEM) adoptée en 1982, établit différents régimes de souveraineté pour les eaux maritimes selon la distance aux côtes. Le sol et le sous-sol de la haute mer sont considérés comme un patrimoine commun de l'humanité par la Convention de Montego Bay. Cependant, des plateaux continentaux étendus à 350 milles marins pour le Canada, le Danemark, les États-Unis et la Russie conduiraient à l'attribution de droits souverains sur la totalité des fonds de l'océan Arctique^[1] par la Commission des limites du plateau continental, organisation des Nations chargée d'examiner les preuves géologiques de l'extension du plateau (Bouron, 2017). **La volonté de la Russie à étendre son plateau continental est souvent relayée, mais en mai 2019, le Canada est le dernier pays à avoir déposé son dossier pour un plateau continental étendu** (Pic, 2019).

La Convention de Montego Bay a l'avantage d'être peu contestée en tant que cadre juridique et a permis d'entériner un certain nombre de revendications dans les mers arctiques. La Norvège et la Russie ont délimité leurs frontières communes en mer de Barents et dans l'océan Arctique par un accord en septembre 2010 et la frontière maritime entre les deux États est entrée en vigueur en juin 2011. **Les États-Unis sont cependant le seul grand pays de la région arctique à ne pas avoir ratifié la Convention de Montego Bay, tout en la respectant dans les grandes lignes.**

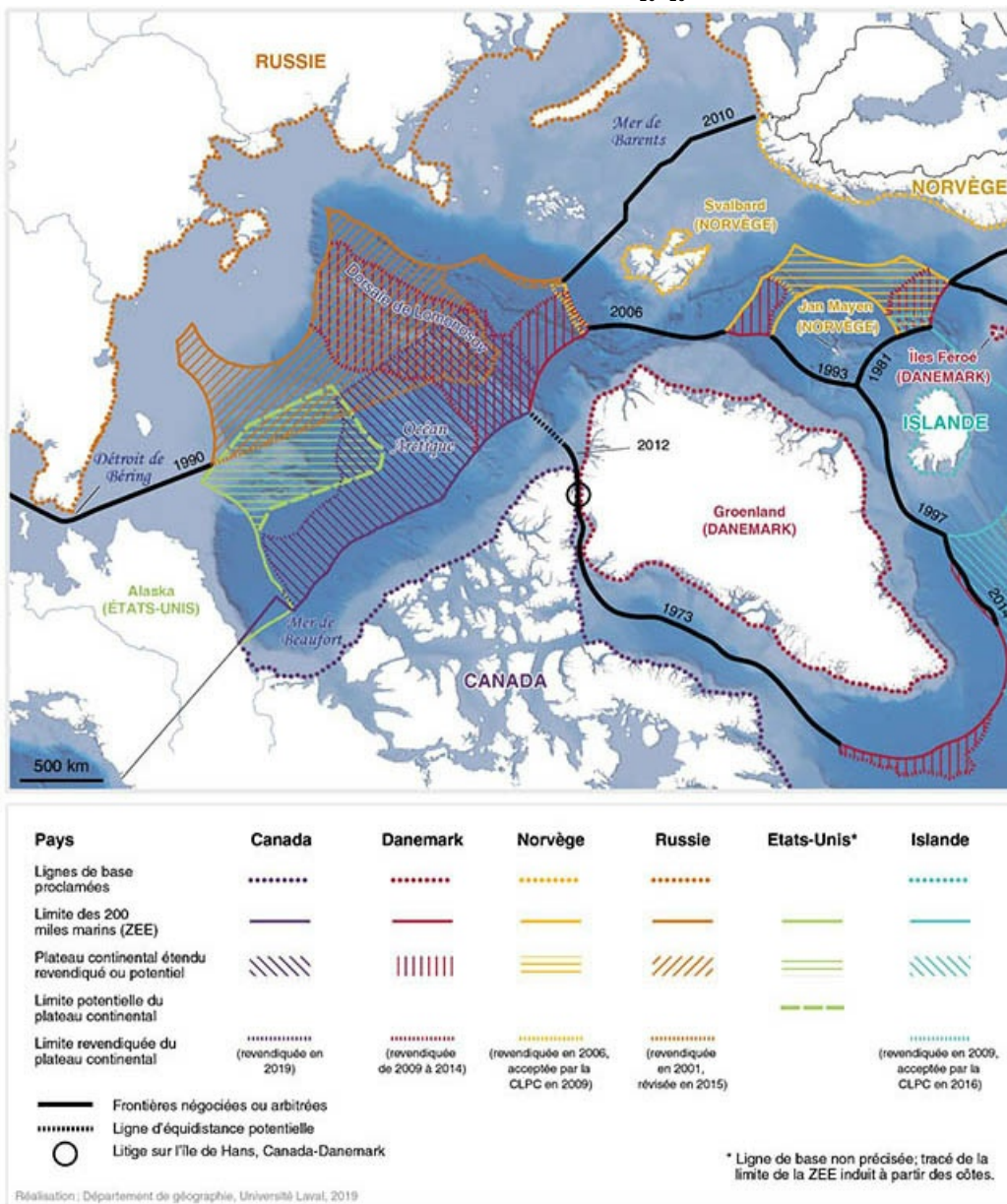
Encadré 7. Les États-Unis, puissance réticente de l'Arctique

C'est uniquement depuis 1959 et l'adhésion de l'Alaska à l'Union que le territoire états-unien devient directement concerné par les questions arctiques. L'État avec ses quelques 736 000 habitants représente cependant une périphérie loin des préoccupations de la majorité des États-Uniens et de Washington. Durant la guerre froide, l'Arctique devient une priorité stratégique du pays. La proximité de l'URSS au niveau du détroit de Béring alimente la crainte d'une attaque soviétique venue du nord ou de l'ouest, et pousse les États-Unis à considérer les détroits entre les îles de l'archipel arctique comme des détroits internationaux où demeure la liberté de transit permanente de ses navires, ce que réfute Ottawa. L'intérêt états-unien en Arctique est également fortement lié aux ressources naturelles ; les États-Unis se sont intéressés aux ressources pétrolières en Alaska depuis la découverte en 1968 du champ pétrolier de Prudhoe Bay, dont les réserves en font le plus gros gisement du pays.

La tension entre une perspective de développement et de conservation divise aux États-Unis. Lors de l'administration Obama, l'Arctique avait été déclaré zone de conservation, avec l'interdiction de l'exploitation pétrolière. L'administration Trump se calque plutôt sur la politique norvégienne d'exploitation des ressources, en insistant moins sur l'environnement et davantage sur la sécurité et le développement durable – notion élastique consistant à vanter l'équilibre de la balance entre le développement économique et la protection de l'environnement.

Il faut souligner que les États-Unis sont le seul État côtier de l'Arctique à ne pas avoir ratifié la Convention de Montego-Bay sur le droit de la Mer qui permet de gérer certains différends dans le cadre du droit international : en conséquence, les États-Unis ne peuvent pas revendiquer une zone économique exclusive étendue.

Figure 12. Frontières et espaces maritimes contestés et négociés



Sources : compilation des revendications officielles ou des projets de revendication, F. Lasserre, 2019 ; Nations Unies, [Submissions to the CLCS](#). Extrait de : Frédéric Lasserre, « [La course à l'appropriation des plateaux continentaux arctiques, un mythe à déconstruire](#) », *Géoconfluences*, septembre 2019.

Certaines questions juridiques restent cependant en suspens, comme dans le cas du statut juridique des routes maritimes. En 1969, les États-Unis, préoccupés par l'évacuation du pétrole récemment découvert en Alaska décidèrent de tester le passage du Nord-Ouest en envoyant symboliquement le pétrolier *Manhattan* forcer les détroits. Cet événement a ouvert un contentieux avec le Canada qui considère le passage comme faisant partie de ses eaux intérieures. Pour le Canada comme pour la Russie, les détroits que traversent le passage du Nord-Ouest comme du Nord-Est constituent des eaux intérieures, selon le droit de la mer, sur lesquelles Ottawa comme Moscou ont pleine souveraineté. Les deux pays revendiquent donc le droit de contrôler l'accès, de faire payer des taxes, une escorte de brise-glaces etc. Or, pour les États-Unis, comme pour l'Union européenne, qui revendiquent la liberté de navigation, ils constituent des détroits internationaux et sont donc ouverts au transit international.

Région stratégique de la guerre froide, l'Arctique est souvent présenté comme un *eldorado* en prise à de nombreuses possibilités de conflit. La coopération technique continue cependant malgré la situation géopolitique mondiale (crise ukrainienne et sanctions contre la Russie) et les conflits se règlent dans le cadre du droit international car tout le monde y a intérêt. Il faut souligner de plus que **95 % des ressources de l'océan se trouvent en deçà des 200 miles nautiques, donc dans les ZEE que personne ne conteste, ce qui limite la portée des litiges.**

3.2. Quelle place pour les habitants des régions arctiques dans les décisions qui les concernent ?

Alors que des régions arctiques sont l'objet d'un intérêt accru d'une multitude d'acteurs, comment s'organise la gouvernance de l'Arctique, et quelle place laisse-t-elle aux habitants de ses régions ? Les débats sur la manière dont la région doit être gouvernée s'illustrent dans la controverse autour de la mise en place d'un Traité arctique. En 2008, **l'Union européenne propose de mettre en place un traité de protection de l'Arctique sur le modèle du traité de l'Antarctique (1959)**. Cette proposition a déclenché un tollé chez les États souverains dans la région, qui ont souligné le fait que, **contrairement à l'Antarctique, les régions de l'Arctique habitent des populations qui dépendent des activités économiques de celles-ci**.

Plusieurs initiatives de protection de l'environnement existent, depuis la protection des ours polaires (Benhammou, Marion, 2017) à l'interdiction de la pêche dans l'océan Arctique central, premier accord multilatéral juridiquement contraignant signé en 2018. Le Conseil de l'Arctique est le cadre privilégié de la gouvernance régionale depuis 1996. Ce forum fondé sur les travaux scientifiques possède un mandat technique destiné à la protection de l'environnement et le développement durable. Il ne peut cependant pas mettre en œuvre des mesures contraignantes juridiquement (Escudé, 2017). Si cette organisation est parmi les rares à laisser une place à six organisations de peuples autochtones, la question des habitants de la région dans les décisions qui les concernent, dans un contexte d'intérêt international se pose.

Figure 13. Photographie des représentants étatiques et autochtones du Conseil de l'Arctique



Cliché pris à l'issue de la 11e réunion ministérielle de 2019. Source : Conseil de l'Arctique, 2019, licence Creative Commons by-nc-sa. Voir sur [Flickr](#).

L'arrivée d'investissements chinois massifs dans plusieurs régions de l'Arctique (Groenland, Islande, Scandinavie, Russie...) est ainsi sujette à controverses. Le secrétaire d'État états-unien Mike Pompeo a accusé en mai 2019 Pékin de « comportement agressif » dans les

régions arctiques, soupçonnant publiquement la Chine d'utiliser une présence civile pour renforcer sa présence militaire à travers le déploiement de sous-marins (Pompeo, 2019). Selon lui, entre 2012 et 2017, **la Chine a investi en Arctique 90 milliards de dollars notamment dans des infrastructures au Canada ou en Sibérie**. La société Yamal GNL évoquée plus haut est par exemple détenue à 20 % par une filiale de China National Petroleum Corporation (CNPC) et à 9,9 % par le Silk Road Fund, le fonds d'investissement du gouvernement chinois - à côté de l'entreprise française Total (10%) et du groupe russe Novatek (50,1%).

Ces tensions se répercutent à plusieurs échelles, et notamment à celle locale des habitants de l'Arctique. Ainsi, les investisseurs étrangers sont parfois bien reçus par les populations autochtones, qui peuvent y voir une source de revenu alors que celles-ci sont très fragilisées socioéconomiquement par ailleurs - que cela soit un leurre ou pas est une autre question (Duc, 2017).

Encadré 8. Le Danemark : État attaché à l'Arctique par le Groenland

Le Danemark est l'un des cinq pays riverains de l'océan Arctique grâce au Groenland qui est un pays constitutif du royaume. Après avoir été une base majeure de la Guerre froide où stationnaient de nombreux bombardiers nucléaires avec la base aérienne de Thulé, le Groenland constitue encore un point clef du système anti-missile américain. Mais aujourd'hui, les formes de domination qui s'exercent et les intérêts qui s'opposent au Groenland apparaissent davantage économiques et symboliques que militaires. Le Groenland représente un enjeu majeur pour les États intéressés par la région, notamment face aux conséquences d'une indépendance qui s'esquisse. Le Groenland, d'abord colonie puis assimilé à un département danois, a obtenu une autonomie interne au sein du royaume du Danemark en 1979, et son autonomie a été renforcée en 2009, comme un dernier stade avant son indépendance potentielle. Dans ce cadre, **l'exploitation du sous-sol et notamment celle des mines d'uranium est l'objet d'intenses débats internes** (Duc, 2017).

Ainsi en 2010 a eu lieu un conflit entre Greenpeace et Cairn Energy, une entreprise britannique ayant eu le projet d'exploiter du pétrole à l'ouest du Groenland. On peut voir sur la figure 14 Pilu Bech, créateur d'un mouvement pro-développement pétrolier, à la tête d'une manifestation anti-Greenpeace à Nuuk, capitale du Groenland. Selon le Premier ministre Groenlandais à l'époque, Kuupik Kleist, ce projet finalement avorté aurait pu rapporter un milliard de dollars de revenu annuel au Groenland. Le Groenland, selon lui, posséderait les deuxièmes réserves de gaz et de pétrole après l'Arabie Saoudite, qui gagne 150 milliards de dollars annuels de sa rente pétrolière (George, 2010). À ce titre, les positions environnementalistes de l'ONG Greenpeace sont mal reçues au Groenland, et même taxées « d'éco-colonialisme ». Si cette prise de position n'est cependant pas représentative de tous les Groenlandais, elle illustre les divisions internes et la complexité des rapports de force au sein des régions arctiques.

Figure 14. Manifestation anti-Greenpeace à Nuuk



Cliché provenant de la page Facebook du mouvement. Extrait de George, 2010 ([source](#))

Encadré 9. La représentation politique des régions autochtones du Canada et de la Norvège

Permettre une représentation politique dans le cadre politique national peut s'exercer de deux manières : en attachant des droits aux individus membres d'un groupe spécifique, ou bien sur une base territoriale, dans un espace géographique et administratif particulier auquel le groupe national est historiquement lié et où il est démographiquement majoritaire. En Arctique, les deux cas sont présents.

Dans les régions inuites du Canada, État fédéral, la dévolution de pouvoir vers les territoires locaux se traduit par une autonomie liée à ces mêmes territoires. Des accords pour les revendications des terres et d'autogouvernement sont mis en place dans la plupart des régions habitées par les Inuits. Cela passe par la création de territoires fédérés, comme le Nunavut, créé le 1er avril 1999. Il vise à accorder une autonomie politique substantielle aux Inuits de l'Est canadien et regroupe environ 31 500 habitants, dont 80 à 85 % se déclarent Inuits. Le Nunavut est constitué en un gouvernement non ethnique, représentant l'ensemble des habitants du Nunavut de façon non discriminatoire. Un Commissaire du Nunavut y représente le gouvernement fédéral et une Assemblée législative du Nunavut est élue au suffrage universel. Un gouvernement est mis en place, avec à sa tête un Premier ministre (Dubreuil, 2014).

Dans l'Arctique européen, le modèle de gouvernance mis en place par les Samis apparaît au contraire comme un modèle de représentation ethnique. En Suède, Finlande et Norvège, et jusqu'à la péninsule russe de Kola, les Samis constituent l'un des rares peuples autochtones d'Europe, dont la population est estimée entre 60 000 et 100 000 individus. Ce peuple divisé par les frontières de quatre États a longtemps été nommé « Lapons » mais ce terme a été abandonné en raison de son marqueur colonial et péjoratif. Le mot lapon est en effet issu de la racine « *lapp* » qui signifie « porteur de haillons » en suédois. Les Samis se sont vu reconnaître des droits politiques et culturels spécifiques (protection de la langue sami, de leur culture et de leur mode de vie) à partir des années 1970. L'événement déclencheur est celui des mobilisations contre la construction d'un barrage électrique sur la rivière Alta, au Finnmark, la partie la plus septentrionale de la Norvège, à la fin des années 1970. Des manifestations, des actes de désobéissance civile et une grève de la faim transforment ce conflit local en un exemple mondial du choc des échelles politiques, et en fait le paradigme des rapports conflictuels entre un État-nation et ses populations autochtones qui réclament un processus de représentation plus juste. Le barrage électrique est finalement construit mais, pour mettre fin à la crise, des dispositions sont prises avec un amendement constitutionnel en Norvège en 1988 et l'établissement d'un parlement Sami en 1989. La gestion de terres et des ressources non renouvelables est transférée des autorités centrales au parlement sami. Par la suite, des parlements samis ont été instaurés en Suède en 1993 puis en Finlande en 1996. Ces institutions politiques sont consultatives et ne donnent cependant pas aux Samis une autonomie politique. Ils sont plutôt une forme d'institutionnalisation de leur reconnaissance en tant que peuple spécifique et distinct des Scandinaves (Canova, Pic, 2019). Ces Parlements, élus directement par les Samis sur des listes autochtones, permettent une représentation distincte de celle portée par les parlements nationaux.

Conclusion

Les régions arctiques dans leur diversité sont soumises inégalement à des changements

environnementaux, économiques et sociaux, politiques et géopolitiques. Celles-ci sont ainsi soumises à une tension entre une logique d'exploitation des ressources et une logique de protection, voire de sanctuarisation, et laissent les acteurs concernés divisés. Quelques rares questions politiques restent en suspens, comme le partage de l'espace maritime, ou l'appropriation des ressources. En revanche, de nouvelles tensions apparaissent autour de la légitimité des acteurs à prendre place dans la gouvernance des régions arctiques et de leurs populations, entre populations autochtones, ONG et entreprises internationales.

Bibliographie

- ACIA, *Impact of a warming Arctic: Arctic climate change impact assessment*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 2004.
- Baudu Hervé, *La flotte mondiale de navires brise-glaces*, 28 novembre 2018, consulté le 5 juin 2019.
- Benhammou Farid et Marion Rémy, « Arctique : Les dessous géopolitiques de la protection de l'ours polaire », *Géoconfluences*, 2017.
- Bouron Jean-Benoit, « Mesurer les Zones Économiques Exclusives » — *Géoconfluences*, , consulté le 7 juin 2019.
- Brunet Roger, « Géographie du Goulag », *L'Espace géographique*, 1981, vol. 10, no. 3, p. 215-232.
- Canova Émilie et Pic Pauline, « Le rôle des minorités ethniques en Europe du Nord, dialogue avec une députée samie de Norvège », *Le Grand Continent*, 8 mai 2019.
- Collignon Béatrice, *Les Inuit : ce qu'ils savent du territoire*, Paris, L'Harmattan (coll. « Collection "Géographie et cultures" »), 1996, 254 p.
- Davanel Yves-Marie, « Des inorodcy aux korennye narody : modalités de la reconnaissance des peuples "autochtones" en Fédération de Russie » dans Irène Bellier (ed.), *Peuples autochtones dans le monde: Les enjeux de la reconnaissance*, s.l., éditions L'Harmattan, 2013, p. 165-180.
- Dubreuil Antoine, « La construction de territoires identitaires régionaux et locaux en Arctique », *Prospective et stratégie*, 2014, vol. 4-5, no. 1, p. 157-174.
- Duc Marine, « L'extractivisme sans extraction ? Au Groenland, des politiques de développement territorial entre volontarisme minier et dépossessions », *Géoconfluences*, 2017.
- Escudé Camille, « Le Conseil de l'Arctique, la force des liens faibles », *Politique étrangère*, 2017, Automne, no. 3, p. 27-36.
- Escudé-Joffres, Camille « Mourmansk, capitale arctique et port militaire stratégique », CNES-Géoimage, 2019.
- George Jane, *Greenland touted as billion-a-year oil beneficiary*, 2010, consulté le 7 juin 2019.
- Godard Alain et André Marie-Françoise, *Les milieux polaires*, Paris, A. Colin, 2013.
- Intergovernmental Panel on Climate Change, *Summary for Policymakers. Global warming of 1.5°C*, Switzerland, 2018, 32 p.
- Lasserre Frédéric, « Géopolitique du passage du Nord-Ouest. Une perspective de relations internationales, Geopolitics of the Northwest passage in an international relations perspective », *Relations internationales*, 31 juillet 2017, no. 170, p. 107-124.
- Lasserre Frédéric, « La course à l'appropriation des plateaux continentaux arctiques, un mythe à déconstruire », *Géoconfluences*, septembre 2019.
- Marchand Pascal, « La Russie et l'Arctique », *Le Courrier des pays de l'Est*, 5 août 2008, no. 1066, p. 6-19.
- Pic Pauline, « Le Canada a déposé sa demande de plateau continental étendu auprès de la commission de l'UNCLOS » *Le Grand Continent*, consulté le 7 juin 2019.
- Pompeo Mike, *Looking North: Sharpening America's Arctic Focus*, Rovaniemi, Finlande, 2019, consulté le 7 juin 2019.
- Posca Julia, « Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec », *L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*, 2018, p. 16.
- Saïd Edward William, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil (coll. « La

couleur des idées »), 2005, 422 p.

- Saramo Samira, "Unsettling Spaces: Grassroots Responses to Canada's Missing and Murdered Indigenous Women During the Harper Government Years", *Comparative American Studies An International Journal*, 1 octobre 2016, vol. 14, no. 3-4, p. 204-220.
- Slezkine Yuri, *Arctic Mirrors: Russia and the Small Peoples of the North*, Revised edition., Ithaca, Cornell University Press, 1996, 476 p.
- Staszak Jean-François, « **Qu'est-ce que l'exotisme ?** », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 2008, vol. 148, no. 1, p. 7-30.
- Stewart Briard, *Sinking into the sea: N.W.T. coast is eroding, and scientists can't keep up*, 12 octobre 2017, consulté le 7 juin 2019.
- Vincent Clément, « **La Méditerranée, un modèle spatial de référence ?** », *Géoconfluences*, 2004.

Ressources complémentaires

- Canobbio Éric, cartographie d'Aurélié Boissière, *Atlas des pôles. Régions polaires : questions sur un avenir incertain*, Paris, Autrement, 2007.
- Canobbio Eric, *Mondes arctiques - miroirs de la mondialisation*, s.l., Cnrs, 2011, 64 p.
- Garcin Thierry, *Géopolitique de l'Arctique*, Paris, Economica, 2013, 186 p.

[1] Mais pas sur la colonne d'eau (donc pas sur la pêche) ni sur la surface (donc pas sur la circulation), c'est-à-dire uniquement sur des ressources géologiques qui restent difficile à exploiter.

Camille ESCUDÉ-JOFFRES

Camille Escudé-Joffres, professeure agrégée de géographie, doctorante à Sciences Po – Centre de recherches internationales

Mise en web : Jean-Benoît Bouron

Pour citer cet article :

Camille Escudé-Joffres, « **Les régions de l'Arctique entre États et sociétés** », *Géoconfluences*, septembre 2019.

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/arctique/articles-scientifiques/regions-arctiques-entre-etats-et-societes>